



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR ET DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, avis est par les présentes donné par Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, que le rapport du vérificateur et le rapport financier 2019 seront déposés lors de la séance ordinaire du 06 AVRIL 2020 à 20H00 à la salle du conseil sise au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 11 mars 2020.

Robert Leclerc, GMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus au bureau municipal et au centre communautaire conformément à la loi, ce onzième jour de mars 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 mars 2020.

Robert Leclerc, GMA
Directeur général et secrétaire-trésorier